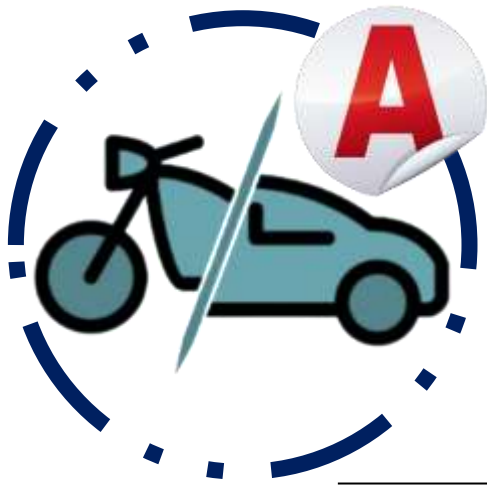




Formation AM

quadricycle (voiturette)



Déroulement de la formation



Le stagiaire devra
être équipé de :

sa voiturette



Son assurance



Tout savoir sur le permis AM voiturette !

Le BSR (Brevet de Sécurité Routière) permet de conduire des quadricycles légers à moteur, « voiture sans permis ou « voiturette ».

Cette formation permet d'obtenir la catégorie AM du permis de conduire.

Pour l'obtenir, vous devez suivre une formation de **8 heures**.

Le permis AM est la seule catégorie de véhicule qui ne soit pas soumise au système de permis à points.



Formation : Partie pratique que vous suivrez dans l'établissement

Séquence 1 : Les représentations individuelles autour de la conduite

(respect des règles de signalisation et de circulation /sécurité routière(vitesse, consommation d'alcool ou utilisation de distracteurs)

Séquence 2 : Formation à la conduite hors circulation (plateau)

Vous vous familiarisez avec les principaux organes de la voiturette, les contrôles indispensables pour l'entretien et le maintien de la sécurité, la maîtrise technique du véhicule sur plateau.

Séquence 3 : Apports théoriques (code de la route)

L'acquisition des connaissances indispensables avec la conduite en circulation.

(la signalisation, les règles de circulation, la position sur chaussée, franchissement des intersections et régimes de priorités)

Séquence 4 : Formation à la conduite en circulation

Séquence 5 : Sensibilisation aux risques routiers



Toute leçon non décommandée 48 heures à l'avance sera considérée comme prise.

Pièces à fournir

Pièce d'identité
valide recto/verso

☎ numéro de
téléphone



adresse mail

ASSR

justificatif de
domicile
de moins de 6 mois

1 photo d'identité

1 enveloppe A4
kraft

4 timbres

Journée de défense
et de citoyenneté

Si pas de justificatif de domicile au nom du candidat

- ☐ Justificatif de domicile de l'hébergeant – 6 mois
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant recto/verso
- ☐ Une attestation sur l'honneur d'hébergement



88 rue Henri Messenger

76170 LILLEBONNE

☎ 02.35.38.00.28

E 25 076 00 040

Numéro agrément

68 rue Maréchal Foch

76210 GRUCHET LE VALASSE

☎ 02.35.38.85.47

E 25 0 76 00 050

Numéro agrément

643 rue Charles de Gaulle

76640 FAUVILLE EN CX

☎ 02.35.16.97.16

E 21 0 76 00 060

Numéro agrément

19 rue Jules Crochemore

76540 VALMONT

☎ 02.27.30.70.52

E 20 076 00 120

Numéro agrément